

DE2026_1501_13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 22

Pouvoirs : 7

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le quinze janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) représentée par MAYERE Dominique (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Contrat avec la société BM Plastiques pour la reprise des plastiques hors REP en déchèterie

Date de transmission de l'acte: 20/01/2026

Date de reception de l'AR: 20/01/2026

042-244200614-DE2026_1501_13-DE

AGEDI

Considérant que tous les déchets plastiques ne sont pas acceptés dans la benne à plastiques multi filières (bâtiment, mobilier, articles bricolages et jardinage) mise en place en déchèterie ;

Considérant que la Communauté de communes avait signé un contrat avec Valorplast pour faire recycler une partie de ces autres plastiques (cagettes, caisses, bacs roulants, bassines, pots de fleurs...).

Considérant que la société Valorplast annonce des coûts de reprise élevés en 2026 (jusqu'à 100€/t),

Afin de poursuivre la collecte et de recyclage de ces plastiques pour ne pas les retourner dans les encombrants, il est proposé de contractualiser avec l'entreprise BM Plastiques, située aux Sauvages (69170) qui recyclera les plastiques à coût 0.

La Communauté de communes aura à charge la fourniture de la benne et son transport jusqu'au site de reprise dans le cadre de son marché de collecte de bennes (comme cela était déjà le cas avec Valorplast).

La durée du contrat est de 1 an, renouvelable

Où cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de contrat avec la société BM Plastiques selon les modalités évoquées ci-dessus

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur Le Président à signer ledit contrat ainsi que tous les documents afférents à son exécution

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 15/01/2026

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Prefecture le : 200126

et de la publication le : 200126

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 20/01/2026
Date de reception de l'AR: 20/01/2026
042-244200614-DE2026_1501_13-DE
A G E D I